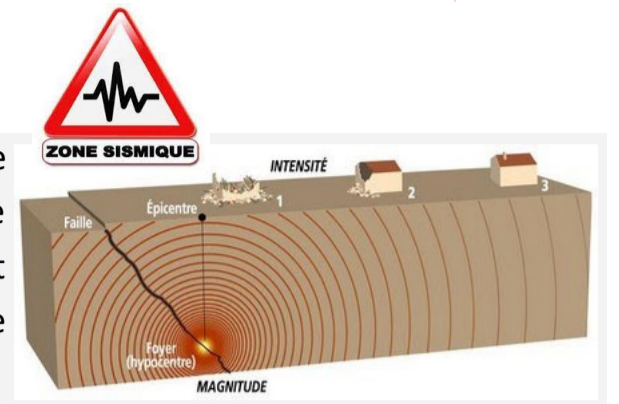


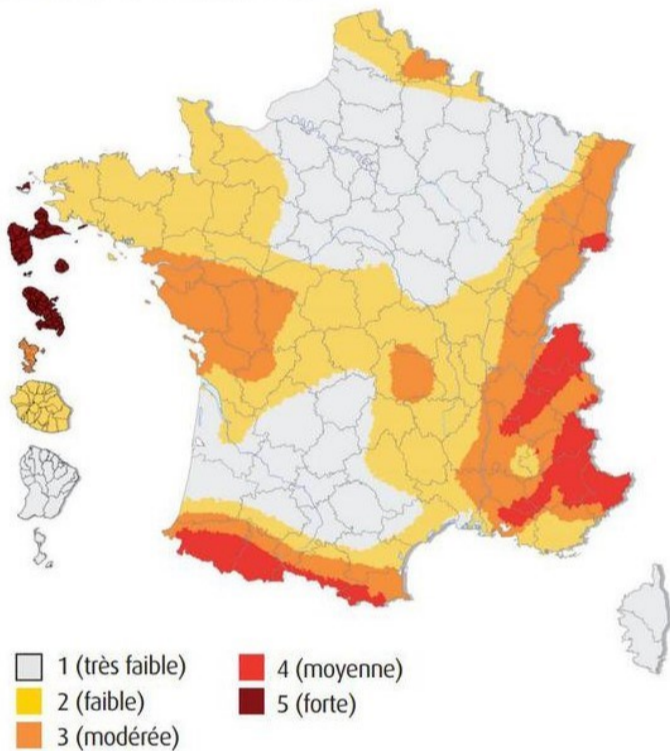
Le risque sismique

Qu'est-ce qu'un séisme ?

La dérive des plaques tectoniques génère des contraintes mécaniques de l'écorce terrestre. L'accumulation de ces dernières provoque des ruptures dans la roche qui libèrent de l'énergie sous forme de chaleur et de vibrations. Ces vibrations, ou ondes sismiques, voyagent dans le sol. En fonction de la qualité des constructions, de leur lieu d'implantation et de l'intensité du séisme, il peut y avoir plus ou moins des dégâts.



Nouveau zonage sismique (depuis le 01/05/2011)
Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010



Où s'informer ?

Voici quelques liens pour vous informer

<https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>

Préfecture <https://www.guadeloupe.gouv.fr/>

DEAL <http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Rectorat <http://www.ac-guadeloupe.fr/>

Observatoire volcanologique et sismologique de la Guadeloupe <http://www.ipgp.fr/fr/ovsg/observatoire-volcanologique-sismologique-de-guadeloupe>

BRGM <https://www.brgm.fr/regions/reseau-regional/guadeloupe>


**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Contact : ce.risques-majeurs@ac-guadeloupe.fr / 0590 47 84 22

Que doit-on faire ?

Avant

- Être à jour de ses vaccins.
- Fixer les meubles (armoires, etc.).
- Entreposer en bas les objets lourds et les produits dangereux.
- Faire et évaluer des exercices réguliers d'évacuation et de regroupement.
- Apprendre les gestes de premiers secours.
- Toujours repérer les sorties et les éléments porteurs du bâti où vous êtes.

Pendant

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :

- Ne pas céder à la panique.
- Appliquer les consignes du PPMS.
- Si vous êtes au rez-de-chaussée et pouvant accéder à la sortie, et seulement dans ce cas, sortir du bâtiment avec la mallette de première urgence (PPMS) et éloignez-vous.
- Dans les autres cas et si vous êtes dans les étages, s'abriter près d'un mur porteur ou une structure porteuse ou sous un meuble solide.



- S'éloigner des fenêtres pour éviter les bris de verre.
- S'éloigner des objets mobiles. Ce sont de potentiels projectiles.

Si vous êtes à l'extérieur d'un bâtiment :

- Ne pas céder à la panique.
- Appliquer les consignes du PPMS.
- Ne pas rester à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer (pont, corniche, balcon, toiture, etc.)

Après

- Ne pas céder à la panique.
- Appliquer les consignes du PPMS.
- Sortir avec précaution des bâtiments avec la mallette PPMS et rester éloigné de ce qui peut s'effondrer.
- Ne pas emprunter les ascenseurs
- Ne jamais revenir dans les bâtiments sans une inspection par une autorité compétente.
- Éviter de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication.
- Ne pas fumer, ne provoquer ni flamme ni étincelle.
- Faire un bilan et porter assistance.
- Écouter les consignes données par les autorités à la radio ou à la télé.
- Utiliser la mallette de première urgence.
- Repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel.
- Se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les personnes malades ou en situation de handicapé (PAI).
- Expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation.
- Établir la liste des absents
- Recenser les personnes susceptibles d'aider, si nécessaire.

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- Déterminer un emplacement pour les WC.
- Proposer des activités calmes.
- Suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (cf. PPMS).
- Remplir une fiche individuelle d'observation pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées (cf. PPMS).